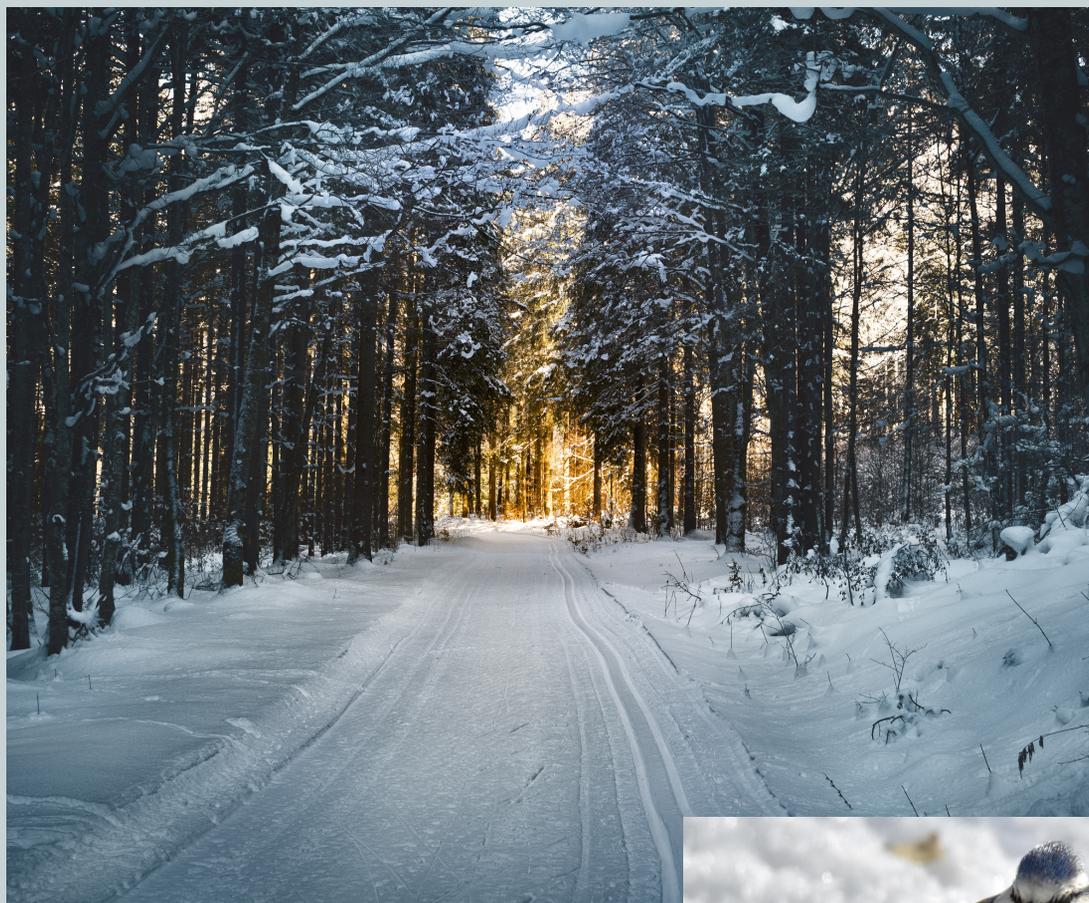


ANZÊME

H I V E R 2 0 2 0 - 2 0 2 1



**BULLETIN
MUNICIPAL**





Cette année 2020 s'achève dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19 difficile à supporter.

Nous pensons aux personnes touchées par la maladie et à leurs familles, ainsi qu'à tous les personnels mobilisés pour lutter contre sa propagation, à vous qui avez pu vous sentir isolé, désœuvré. Sachez que vous ne devez pas hésiter à faire appel à votre référent-village qui saura faire remonter vos besoins.

Malgré les contraintes, nous avons pu réunir les acteurs de notre territoire et faire avancer les projets, pour continuer à faire vivre notre commune. Nous tenons à remercier Francis, Damien, Angélique, Magalie, Sandrine, Adeline, Tiphonie, Emilie, Julie et Virginie, notre personnel communal, qui est intervenu sur cette année 2020 et qui a su gérer toutes les situations de façon soudée, dans des conditions parfois : "la veille pour le lendemain", notamment au niveau de l'école.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un passage à cette nouvelle année 2021 dans de meilleures conditions, et que chacun puisse retrouver les siens dans la sérénité.

Tous nos meilleurs voeux pour 2021 !

Votre maire, Viviane Dupeux



NOUVELLES BRÈVES

Le camping n'a malheureusement pas pu ouvrir l'été dernier. Les travaux indispensables de rénovation des sanitaires n'ont pas été adoptés par le budget de la Communauté d' Agglomération qui en a la gestion. Nous espérons vivement qu'une solution soit très rapidement apportée et permette à Anzême de jouer pleinement son rôle d'accueil estival afin de répondre favorablement aux nombreuses demandes des touristes.

En vertu de la loi sur la vie privée et sur le secret médical, nul ne peut exiger de connaître les résultats d'analyse médicale de quiconque.

Le personnel communal a néanmoins souhaité être testé pour la Covid : des prélèvements ont été réalisés en novembre 2020 par l'infirmier d'Anzême, Charles Lemaigre.

L'accueil des Enfants au Centre de Loisirs sera facilité et élargi pendant une grande partie des vacances scolaires par la création d'un poste de directeur(trice) à pouvoir.

Travaux de voirie à Jupille et au Puychaillaux : des réfections de routes sont prévues.

L'autorisation administrative de transfert de la salle des mariages vers la salle de réunion permettra le déplacement de l'Agence Postale à la Mairie, et de ce fait de réaliser des économies d'énergie et une meilleure qualité d'accueil du public.

En réponse aux interrogations de certains habitants qui s'étonnent de l'activité de chasse sur le territoire pendant le confinement, nous précisons que les chasseurs agissent sur réquisition de la préfecture, pour la régulation des nuisibles uniquement.

Les travaux de réfection de la toiture de la mairie ont débuté le 7 janvier et se poursuivront pendant plusieurs semaines.



La cabane du Père Noël

RÉGLEMENTATION SUR LA PUBLICATION DES ACTES D'ETAT CIVIL

Afin de faire paraître vos actes d'état civil dans le bulletin municipal, il est impératif de remplir le formulaire d'autorisation disponible en mairie.

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par la commune à des fins de publication dans la presse que si les personnes concernées ont signifié leur accord par écrit.

<https://.cnil.fr/fr/les-fichiers-detat-civil>

NAISSANCES*



Elsa CESANO le 8/10/2020
Clémence COLOMBEYRON le 7/10/2020

DÉCÈS*



Jean Bernard PICHONNET le 2/09/2020
Joëlle GRAVE, née LADANT le 10/11/ 2020
Sylviane ADENIS, née VIEILLARD
le 30/12/2020

** ne figurent que les personnes dont la famille a transmis l'autorisation écrite de publication*

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

Mickaël MOUTARD et ses enfants à Courtille
Estelle et Emmanuel GOIX et leurs enfants au Theil
Chantal GASNAULT à Chignaroche
Michel CHARDONNET au Vignaud

SOUVENIR

Jean Louis VIRLOJEUX a servi Anzême sans relâche durant 35 ans dès 1973 en tant que Conseiller Municipal, puis comme Maire de 1983 à 2008.

Grâce à sa ténacité, il a su maintenir une école vivante au sein de notre commune. De même Il a œuvré pour créer des équipements touristiques, une salle polyvalente...

Il a toujours soutenu les associations et surtout il est resté proche de ses administrés.

La commune se souviendra de son dévouement, du temps passé, et des connaissances qu'il a mises à profit pour les habitants.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le monde entier est bouleversé par l'impact de la crise sanitaire du coronavirus : plus de 1,8 millions de morts dans le monde depuis mars 2019 !

Mais n'oublions pas que la 1ère guerre mondiale a provoqué dans le monde plus de 18, 6 millions de décès de 1914 à 1918 !

et de terribles conséquences économiques.

Pour rendre hommage à ces victimes, la municipalité d'Anzême a déposé une gerbe au monument aux morts, et a énuméré les noms des soldats victimes en 2020 en opérations extérieures.



A VOTRE ÉCOUTE

Anzêmoise, Anzêmois, ancien ou nouvel habitant,
si vous vivez seul, si votre état de santé n'est plus toujours satisfaisant,
si vous vous sentez isolé, si vous manquez de relations ou d'aide,
de manière habituelle ou particulièrement en cette période sanitaire compliquée,
soyez assuré que votre municipalité a à cœur de vous accompagner
pour vous aider à créer des liens ou à trouver des solutions concrètes.

De même, si un de vos voisins souffre d'isolement :

N'hésitez pas à vous adresser à votre référent(e), dont le nom et le numéro vous ont été communiqués dans le précédent bulletin, ou à la secrétaire de mairie, qui vous réservera son meilleur accueil au 05 55 52 20 08.

ENQUÊTES PUBLIQUES

Les enquêtes publiques sur les projets éoliens d'Anzême-Saint Fiel ont eu lieu du 21 octobre au 24 novembre dernier en dépit de la pandémie de la Covid-19.



Vous avez été nombreux à vous exprimer à ce sujet. Les multiples contributions de la population (plus de 270 par internet, sans compter celles effectuées par écrit) ont exposé les ressentis des habitants face aux enjeux économiques, écologiques et sanitaires au regard de la mise en place, sur notre territoire, de huit éoliennes industrielles (et quatre autres sur la commune proche de Saint Fiel) par le promoteur Eco Delta. Contributions qui se sont avérées très documentées et particulièrement pertinentes.

A ce jour, nous ne savons pas si les commissaires enquêteurs ont rendu leur rapport circonstancié à Madame Darpheuille, Préfète de la Creuse, qui devrait nous faire part de sa décision prochainement.

Sans préjuger de cet avis, nous ne pouvons que nous réjouir de la participation nombreuse de la population anzémoise qui s'est largement investie, symbole d'un processus démocratique dynamique dans notre commune.

VIE ASSOCIATIVE

Une réunion de toutes les associations de la commune leur a donné l'occasion de faire le point sur leurs activités et présenter leurs besoins.

Comme vous, la municipalité attend avec l'impatience la fin de la crise sanitaire et la reprise de la vie associative et culturelle !

Nous espérons vous communiquer dans le prochain bulletin le programme des activités.

Vous y lirez en outre :

- l'article sur l'écopaturage des brebis ;
- la présentation de services du Centre Communal d' Action Sociale de Guéret qui vous sont accessibles ;
- l'activité du moniteur-guide de pêche récemment installé à Anzême ;
- des informations essentielles sur la gestion des patrimoines forestiers...



NOËL DES AÎNÉS

La tradition est respectée : toutes les personnes de 75 ans et plus, inscrites sur les listes électorales, ont reçu leur colis de Noël le 19 décembre.

Les visites en Ehpad étant malheureusement très réglementées à cause de la Covid, nous avons rédigé ce petit mot à l'attention des résidents qui débute ainsi :

Angême pense à vous !

Cette année 2020 est différente, vos conseillers municipaux ne peuvent pas vous offrir eux-même votre cadeau de Noël, et venir passer un moment avec vous pour parler du pays.

Soyez assuré que vos élus, tous vos voisins d'Angême pensent particulièrement à vous en cette période de fêtes de fin d'année...

NOËL DES ENFANTS



Merci au Père Noël, à la Mère Noël, à leurs lutins, à Patrick Ferret et à son âne, à Huskin' Creuse pour leur merveilleuse apparition !

PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER INOCCUPÉ ?

Il ne vous rapporte rien !

Il vous coûte ?

(entretien, impôt foncier, assurance...)

Il se déprécie ?

(humidité, vieillissement des toitures, des huisseries...)

La mairie reçoit fréquemment des appels de futurs acquéreurs qui recherchent sur Anzême, une maison, une grange à rénover en habitation, un terrain constructible.

La mairie ne se substitue pas aux agences immobilières ou aux notaires, mais elle peut vous mettre en relation avec ces personnes désireuses de vivre dans notre commune.

Pour éviter ceci
à votre patrimoine :
N'hésitez
pas à prendre contact avec
la mairie :

05 55 52 20 08



Une plaquette d'information est disponible en mairie, elle présente les aides et subventions dont vous pouvez bénéficier dans le cadre d'une rénovation.

**Vous pouvez offrir
une nouvelle vie au bien qui vous est cher
et redynamiser Anzême**

QUE SE PASSE T'IL AU RESTAURANT SCOLAIRE ?

J'ai attaqué cette rentrée avec beaucoup d'appréhension et avec un effectif de 64 élèves, en hausse.

Jusqu'au nouveau protocole de novembre, j'ai assuré deux services, les cycles 1 et 2 au premier service et les cycles 3 au deuxième service. Les enfants préfèrent manger avec leurs amis. Mais depuis, je suis repassée à 3 services, un par classe qui s'étalent de 11h45 à 13h15 avec désinfection et aération de la pièce entre chaque classe. Pour m'aider Tiphonie, Angélique, Julie viennent à tour de rôle.

J'ai organisé la semaine du goût au mois d'octobre du mieux que j'ai pu cette année et les enfants n'ont pu faire qu'un atelier par classe avec un fournisseur différent chaque jour.



Une belle réussite pour M. Foltier qui nous présentait ses oeufs et qui avait amené une poule vivante !

À la grande joie des enfants !

Poule qui m'a été offerte et que j'ai prénommée Marion, puisque c'est la classe des cycles 1 qui a fait cet atelier.

Les cycles 2 ont rencontré le Verger du Beau Soleil de Méasnes qui est venu présenter différents fruits.

Les cycles 3 ont découvert les pâtes Cœur de Creuse avec la partie fabrication et la présentation des différentes pâtes.

Côté cuisine, je m'efforce de proposer un maximum de produits locaux et bio. La Ferme de Lavaurette, le CAT de Masgerot, la Ferme des 4 Compères, Le Domaine du Tumulus, Pot'vache, Gaec de la Rouderie (agriculteur d'Anzême, viande de Black Angus), nous fournissent viande de bœuf, volaille, fromage, crème, lait, yaourts et crème dessert. Concernant les œufs, nous sommes à 100 % local et bio grâce à M. Foltier. Le pain est fourni par notre boulangerie et est élaboré tous les jours à base de farine bio.

En ce moment j'étudie une piste sur le beurre et le poisson frais en lien direct, à suivre...
Je vous adresse mes meilleurs voeux pour 2021. Prenez soin de vous !

Sandrine

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

LOCATION DE MATÉRIEL

jfblocation23@gmail.com
20, Clérat. Anzême

Je propose la location de matériels et engins pour bâtiments, travaux publics, espaces verts. J'ai une vaste gamme qui peut vous aider dans vos travaux à la maison aussi.

Si vous êtes un peu bricoleur, je peux vous rendre service, voire simplifier parfois votre travail ou vous dépanner.

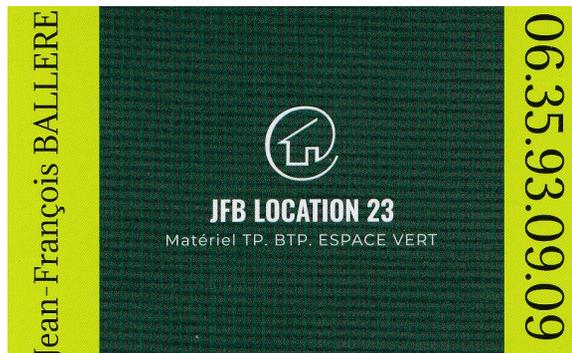
Pour les petits travaux, je loue des aspirateurs, nettoyeurs haute pression, tondeuses, perceuses, ponceuses, postes à souder, raboteuses...

Pour les gros travaux, je loue mini-pelles, nacelles, remorques, compresseurs, groupes électrogènes, broyeurs, tarières, carotteuses, déboucheurs de canalisations, chariots télescopiques...

Je peux vous livrer sur le chantier. Pour les entreprises je suis assujéti à la TVA.

Je suis à votre disposition pour plus de renseignements au 06.35.93.09.09

Jean-François Ballère



ASSISTANTE MATERNELLE

Je m'appelle Sabine POUZEAUD, j'ai 37 ans, maman d'un petit garçon de 4 ans et demi, Kimeo et nous vivons à Chignaroche.

En 2020, ma demande d'agrément étant acceptée, j'ai passé la formation obligatoire des Assistantes

Maternelles. Je suis titulaire du PSC1 (prévention et secours civiques)

Ma maison de 110 m², sur 2 niveaux, avec une grande pièce à vivre, une salle de jeux et un jardin fermé, a été visitée par la PMI. Elle répond aux critères de sécurité.

C'est avec grand plaisir que je peux accueillir vos enfants en respectant vos valeurs et vos croyances, en participant à leur développement en fonction de leur rythme et de leurs besoins.

ACCUEIL : de 6h à 21h, y compris samedis et jours fériés (sauf 1er mai et 25 décembre)

Pour plus d'info, contactez moi au 07 57 55 47 25



NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



L'EXPÉRIENCE ARBORICOLE AU SERVICE DE L'EXPERTISE

POURQUOI EXPERTISER UN ARBRE ?

- **Sécuriser** le public et les bâtiments
- **Déceler** des présences fongiques et des parasites
- **Anticiper** et éviter tous risques de rupture ou de déracinement
- **Définir** un plan de gestion de votre patrimoine

N'hésitez pas à contacter des professionnels

ARBOR'XPERT
Spécialiste
le diagnostic de vos arbres

SARL ARBOR'XPERTICHE
6 le Vignaud
23000 ANZÈME
Port. : 06.83.76.25.65
www.arborxpert.fr
geoffroy@arborxpert.fr
RCS Guéret 845 357 383

Vous créez une nouvelle activité à Anzême ?

Vous avez une information à partager ?

**Pour la publier, Envoyez-la :
anzemecom@gmail.com**

C'EST SI MIGNON UN CHATON !

Comment résister à l'envie de le caliner, le nourrir, s'il a l'air abandonné ?

Mais en prendre soin, même à l'extérieur de chez soi, c'est l'adopter...
...avec les obligations que cela entraîne :



Il est impératif de faire stériliser ses animaux

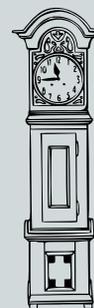
sous peine d'amende de **135 € par animal**

pour éviter l'**envahissement** des territoires et les **abandons**, car chaque année une chatte peut avoir trois portées de un à six chatons, soit dix-huit chatons, dont des femelles, qui vont elles-aussi se reproduire !

L'École des Chats nous a fait connaître la possibilité de prise en charge de 50% des frais vétérinaires si la commune monte un dossier de campagne de stérilisation.

Si vous êtes concerné par ce problème, contactez la mairie qui recensera les besoins.

VEUILLEZ NOTER LES NOUVEAUX HORAIRES :



Drive fermier : mardi, semaines paires du calendrier,
de 18 h à 18 h 30

Secrétariat de mairie : lundi-mardi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30
mercredi-jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30
vendredi : de 8 h à 12 h 00

NUMÉROS URGENCES



Pompiers : 18
SAMU : 15
Hôpital : 05 55 51 70 00

SOS premiers soins Clinique de la Marche :
de 9 h à 19 h du lundi au vendredi : 05 55 51 88 34

Médecin permanence nuit et week end : 05 55 41 82 02

Cabinet infirmier Anzême : 06 63 56 72 83

Gendarmerie : 05 55 52 08 65

Police-secours : 17

Violences femmes info : 3919

Enedis (urgences) : 09 72 67 50 23

Service des eaux (urgences) Saur : 05 87 23 10 09

Ne pas jeter sur la voie publique